



Le 8 juin 2023

Bridge-Bonaventure

Mémoire déposé par
Le Club Populaire des Consommateurs
de Pointe-Saint-Charles

Le Club populaire des consommateurs de Pointe-Sainte-Charles est un organisme qui œuvre en sécurité alimentaire depuis plus de 50 ans.

Organisme au service de nos membres, nous sommes ancrés dans la communauté et nous sommes à l'écoute des besoins et revendications de la population de Pointe-saint-Charles et du Sud-ouest.

En tant que membre d'Action-Gardien, nous suivons avec un grand intérêt la démarche collective pour concevoir une vision et des propositions d'aménagement pour le secteur Bridge-Bonaventure (l'Opération populaire d'aménagement). Nous appuyons le mémoire déposé par la CDC Action-Gardien dans lequel nous retrouvons les préoccupations de nos membres.

Aussi, par ce court mémoire à la commission, nous voulons porter à votre attention nos préoccupations sur l'avenir du secteur et insister en particulier sur la nécessité de répondre aux préoccupations de la population, favoriser son accès à l'alimentation et sur la nécessité de maintenir dans nos quartiers des milieux de vie inclusifs.

Un développement en réponse aux besoins de la population, pas pour servir les intérêts de promoteurs !

Pointe-Saint-Charles subit les contrecoups de la transformation rapide du quartier et des alentours, qui crée une forte pression sur la population. Avec les hausses de loyers et la rareté des logements locatifs abordables, le maintien dans les lieux n'est pas assuré tandis que la population à petit et moyen revenu se voit peu à peu exclure du quartier qui se gentrifie. Ce qu'il adviendra du secteur Bridge-Bonaventure sera déterminant pour l'avenir de notre quartier.

Dans le contexte actuel de gentrification et de prolifération de projets de développements immobiliers le long du canal de Lachine déconnectés des réalités locales, l'utilisation de terrains publics pour des développements au profit de promoteurs privés n'est pas une option. Pointe-Saint-Charles a une identité très distincte du centre-ville, qu'il faut respecter, et sa population a d'immenses besoins qu'il faut combler.

Le développement du secteur Bridge-Bonaventure constitue une opportunité unique de développer un milieu de vie à vocation publique et collective pour la création d'un milieu de vie inclusif axé sur les besoins des ménages locataires, incluant logements communautaires, infrastructures collectives et emplois locaux.

Dans le modèle imaginé par les promoteurs immobiliers, nous avons du mal à nous retrouver, nous, organismes communautaires, et nous, membres de la communauté.

Au regard de la situation actuelle de Pointe-Saint-Charles, nous constatons déjà les dérives de la gentrification et de l'impact de la hausse des loyers sur le milieu de vie. La pauvreté est sectorisée, les familles à revenus modestes sont repoussées en dehors du quartier pour laisser place aux jeunes célibataires à forts revenus (portrait de la population de Pointe Saint-Charles _ recensement 2016). Nous refusons de voir se développer à nos portes un quartier ex-nihilo sans lien avec la population et ses besoins, l'environnement et l'histoire.

Nous demandons à la Ville de Montréal, en collaboration avec les autres paliers du gouvernement de :

- Préserver les terrains de propriété fédérale et provinciale hors du marché spéculatif ;
- Refuser les mégaprojets immobiliers déconnectés de notre quartier et de notre réalité ;
- Réaliser un vaste chantier de logements sociaux et communautaires sur les terrains publics ;
- Planifier en amont les équipements publics et collectifs, dont une école primaire et secondaire, une maison de la culture, des parcs et espaces verts ;
- Créer un milieu de vie à échelle humaine, avec des bâtiments majoritairement entre 3 et 8 étages, et quelques bâtiments de 12 étages maximums;
- Prévoir un milieu de vie complet dans lequel on peut se loger, travailler, se nourrir, se rencontrer et s'entraider entre voisin.e.s ;
- Prioriser les transports actifs et collectifs et les connexions inter-quartiers;
- Prolonger la rue du Centre pour relier notre quartier avec le nouveau milieu de vie ;

- Créer une bande riveraine le long du fleuve Saint-Laurent, accessible par une passerelle à partir du parc Marguerite-Bourgeoys ;
- Limiter le nombre de voies sur le futur boulevard urbain Bonaventure et éliminer la circulation de transit automobile par un accès direct avec le pont Victoria ;
- Protéger les entreprises et emplois existants et développer la production industrielle légère, alimentaire et artisanale ;
- Respecter l'identité distincte de Pointe-Saint-Charles et mettre en valeur le patrimoine ;
- N'accepter que des projets cohérents avec les principes de la transition écologique.

Les besoins en termes d'accès à l'alimentation

L'accès à une alimentation abordable et adéquate est considérée comme un facteur déterminant de la santé et la dignité des personnes.

Pour répondre à cet enjeu, les besoins identifiés sont :

1. La localisation des infrastructures alimentaires à proximité des milieux de vie

La localisation des commerces alimentaires à proximité des milieux de vie, et plus particulièrement des milieux à forte densité de population vieillissante ou à mobilité réduite, est essentielle afin de permettre aux personnes d'accéder à pied à un commerce alimentaire qui offre des aliments à prix abordable.

2. L'optimisation des transports vers les infrastructures alimentaires

L'accès aux aliments adéquats et abordables passent entre autres par une offre en transport de qualité et adaptée aux besoins des personnes à mobilité réduite. Par exemple, la mobilité des aînés peut être améliorée en articulant l'urbanisation et le transport collectif, en facilitant les déplacements actifs vers les commerces alimentaires et en optimisant les services de transport vers les aliments.

En cela, nous rejoignons les revendications identifiées par Action-Gardien en termes de mobilité, à savoir : de structurer le réseau piétonnier, cycliste et de transport en commun, pour limiter la place de l'automobile

Revendications auxquelles nous ajoutons :

- prévoir des accès piétonniers larges à proximité des commerces alimentaires, incluant des bancs et des aires de repos;
- allonger le temps réservé aux traverses aux feux de circulation se trouvant à proximité des commerces d'alimentation;
- prévoir un service de navette adapté, en dehors des heures de pointe, pour faciliter le transport des lieux de résidences vers les commerces alimentaires;
- favoriser les mesures visant l'accessibilité universelle

3. La lutte contre l'insécurité alimentaire

Les personnes âgées, les familles monoparentales, les personnes handicapées, les personnes immigrantes et les communautés autochtones sont parmi les personnes les plus susceptibles de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire.

Le travail mené par les groupes communautaires et autres organismes visant des stratégies d'aide à court-terme (dépannage alimentaire) ou de stratégies de changement au sein du système (éducation populaire et sensibilisation) sont des pistes d'action à valoriser, on peut imaginer entre autres :

- soutenir l'action des organismes communautaires qui offrent des services et ressources en sécurité alimentaire;
- faciliter l'implantation d'espace collectifs d'agriculture urbaine, de jardinage collectif ou tout autre activité favorisant les apprentissages et l'autonomisation des personnes en vue d'une meilleure alimentation.

Nous appuyons les revendications de l'OPA !

Pour répondre aux enjeux ci-nommés, notre organisme appuie l'ensemble du projet collectif issu de l'Opération populaire d'aménagement (OPA) porté par la Corporation de développement communautaire (CDC) Action-Gardien. Nous revendiquons particulièrement les éléments suivants :

- Des logements sociaux et communautaires sur les terrains publics pour un milieu de vie hors du marché spéculatif ;
- Des équipements collectifs et services de proximité tels que des commerces de proximité, un marché public et une offre alimentaire abordable ;
- Des programmes de formation et d'embauche locales ;
- Des industries de production et de transformation plutôt que des usages bureau;
- Des jardins collectifs et de l'agriculture urbaine à différentes échelles ;
- Une offre complète de modes de transport durables des personnes et des marchandises qui peut évoluer au rythme des habitudes de la population;

En plus de ces revendications, nous tenons à souligner l'importance de ne pas répéter les erreurs de Griffintown dont l'absence de planification en amont des infrastructures collectives comme les parcs et les écoles. Finalement, nous pensons qu'un futur milieu de vie à échelle humaine doit respecter le cadre bâti et l'identité du quartier. Nous pensons que la hauteur maximale de 40 mètres proposée par Action-Gardien (hauteur du Nordelec) est cohérent avec une vision de quartier à échelle humaine.

Conclusion

La requalification de ce secteur est une occasion historique unique pour améliorer les conditions de vie et de santé des résident.e.s de Pointe-Saint-Charles et des montréalais.e.s. Nous espérons que la ville de Montréal saura la saisir, être une alliée de notre communauté auprès des paliers fédéraux et provinciaux, et jouer un rôle moteur pour la création d'un milieu de vie urbain ambitieux et novateur, axé sur la réponse aux enjeux sociaux, humains, économiques et environnementaux de notre quartier.